PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU CENTRE DE FORMATION CONSTRUC-PLUS
EN DATE DU MARDI 16 NOVEMBRE 2021, RENCONTRE VIA TEAMS

Présences :	*Bastien*	*Marc*	*personnel professionnel*
	Beauchamp	*Sylvie*	*secrétaire centre/personnel soutien*
	Bédard	*Stéphane*	*directeur*
	Côté	*Sacha*	*enseignant*
	Doth	*Lyne*	*représentante org. communautaire*
	Galipeau	*Martin*	*élève*
	Hamelin	*Sylvie*	*directrice adjointe*
	Laliberté	*Mathieu*	*représentant entreprise locale*
	Lauzon	*Nadine*	*représentante org. communautaire*
	LeBouc	*Antoine*	*représentant entreprise locale*
	Trottier	*Marc*	*enseignant*

---

1. Mot d'accueil du directeur de centre

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 16h03. M. Stéphane Bédard souhaite la bienvenue aux anciens et aux nouveaux membres.

2. Composition du conseil d'établissement et tour de table

Les membres qui composent le conseil se présentent à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 16 novembre 2021

M. Stéphane Bédard présente l'ordre du jour.

CE 21/22-101 *IL EST PROPOSÉ par Sacha Côté d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Procès-verbal de la séance du mardi 15 juin 2021

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 15 juin 2021

CE 21/22-102 *IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Lauzon d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 tel que présenté.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Suivi du procès-verbal du mardi 15 juin 2021

Aucun suivi à faire.

5. Période de questions du public

Aucun public.

6. Règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre Construc-Plus pour l'année scolaire 2021-2022

M. Stéphane Bédard présente le document « Règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre Construc-Plus » pour l'année scolaire 2021-2022.

CE 21/22-103 *IL EST PROPOSÉ par M. Antoine LeBouc d'adopter les « Règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre Construc-Plus 2021-2021 » telles que présentées.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Fonctions et pouvoirs

M. Stéphane Bédard explique les fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement, fait un survol du document et met l'emphase sur les éléments dont le Conseil doit être informé ainsi que les éléments qu'il doit approuver ou adopter.

8. Élection du président au conseil d'établissement

M. Stéphane Bédard mentionne que le président doit être élu parmi les représentants d'entreprises locales et d'organismes communautaires présents au conseil d'établissement.

CE 21/22-104 *IL EST PROPOSÉ par Mme Lyne Doth de nommer Mme Nadine Lauzon en tant que présidente du conseil d'établissement. Mme Lauzon accepte.*
Mme Nadine Lauzon propose Mme Lyne Doth comme vice-présidente. Mme Doth accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Formulaire de déclaration d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements personnels

M. Stéphane Bédard demande aux représentants des organismes communautaires et des entreprises locales de remplir le formulaire et de le transmettre à la secrétaire.

10. Calendrier des réunions du conseil d'établissement

Mme Nadine Lauzon présente le calendrier suggéré des prochaines rencontres : 22 février, 26 avril, 24 mai et 21 juin 2022.

CE 21/22-105 *IL EST PROPOSÉ par M. Sacha Côté d'adopter le calendrier des réunions du conseil d'établissement tel que présenté.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

M. Stéphane Bédard présente le budget du conseil d'établissement. Le montant disponible cette année de 775 $.

Les membres feront éventuellement des suggestions pour utiliser ce montant au cours de l'année.

12. ***Processus d'admission et inscription***

M. Bédard explique le processus qui était en place dans les années passées et la nouvelle façon de procéder :

Processus d'admission et d'inscription

Quand?	Quoi?
Décembre - janvier	Préparation de l'offre de service pour la prochaine année
Premier jour ouvrable de février	Ouverture des groupes dans le SRAFP avec les dates réelles de début de formation - Le nombre de places disponibles sera précisé en tenant compte des places réservées *
	Ouverture d'un groupe «Liste d'attente»
Dès que possible	Analyse des dossiers d'inscription
	Constitution des groupes et confirmation aux candidats et candidates
*** Concours «Mérite ta place»**	Pour les programmes: Charpenterie/Carpentry, Plomberie/Plumbing, Peinture/Painting - L'élève intéressé doit répondre à certaines exigences (Être en réussite, participer aux Portes ouvertes, rédiger une lettre de motivation, etc.) - Sera géré par le conseiller en formation - S'il y a trop de demandes, un tirage au sort sera effectué
Notes générales:	• Si un élève se désiste, il perd sa place et doit refaire le processus d'inscription l'année prochaine s'il le désire
	• La place libérée par un désistement sera comblée via la liste d'attente
	• L'élève sur la liste d'attente a droit à un seul refus, après, il sera retiré de la liste et devra se réinscrire l'année prochaine s'il le désire
	• La liste d'attente est valide pour l'année en cours seulement

CE 21/22-106 *IL EST PROPOSÉ par M. Martin Galipeau d'approuver le nouveau processus d'admission et inscription.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. ***Tableau de suivi de la réussite des élèves SORTANTS 2020-2021***

Mme Sylvie Hamelin présente le tableau et en explique les différents éléments.
Elle confirme le souci que le Centre a d'assurer un suivi de la réussite des élèves et l'ouverture pour la réintégration dans un groupe subséquent afin de parvenir à la diplomation.

Mme Hamelin présente aussi le tableau de suivi de la réussite des élèves SORTANTS 2021-2022 avec les données actuelles et projections.

14. ***Suivi du plan d'action 2021-2022***

M. Stéphane Bédard présente le plan d'action et les objectifs fixés pour 2021-2022. Il explique que la cible pour la persévérance scolaire est à 85% et pour la réussite est à 80%.

Pour les activités extracurriculaires comme le diner d'accueil, le gala Méritas, etc., elles sont présentement reportées à cause des restrictions de la COVID.

Des pas de géants ont été faits au niveau de l'intégration du numérique dans les cours. Un outil de rétroaction pour le suivi de la réussite a été développé en Peinture et sera bientôt utilisé par tous les départements. Des capsules vidéos pédagogiques pour les élèves sont en développement.

12. <u>Information de la direction</u>

M. Stéphane Bédard informe qu'il quitte pour la retraite le 21 décembre 2021. Il remercie tous les membres pour leur implication.

13. <u>Levée de l'assemblée</u>

CE 21/22-108 *IL EST PROPOSÉ par M. Marc Trottier de lever la séance. Il est 17 h 41.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA PRÉSIDENTE	*LE DIRECTEUR DE CENTRE*
Nadine Lauzon	*Stéphane Bédard*